



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

>>>

Bibliothèque Universitaire
Direction

Charte de signature des publications scientifiques de l'Université d'Avignon

Affaire suivie par
Isabelle DIMONDO

Téléphone
+33(0)4 90 16 27 68

Fax
+33(0)4 90 16 27 70

Courriel
Isabelle.dimondo@univ-avignon.fr

Votée en Conseil d'Administration
de l'Université d'Avignon
le 5 février 2013

UNIVERSITÉ D'AVIGNON
ET DES PAYS DE VAUCLUSE

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE

Campus centre-ville

Site Ste Marthe

74 rue Louis Pasteur

84018 AVIGNON CEDEX 1

Tél. + 33 (0)4 90 16 27 60

Fax. + 33 (0)4 90 16 27 70

bu@univ-avignon.fr

<http://www.bu.univ-avignon.fr>

GENERALITES

Les publications scientifiques participent au rayonnement de la recherche produite au sein des universités. Pour une visibilité optimale de notre établissement, il est essentiel que la signature des publications soit construite selon des règles précises.

En effet, une signature normalisée permet une meilleure exploitation des bases de données (Web of Science, Scopus...) et renforce ainsi les indicateurs bibliométriques utilisés pour les classements internationaux.

Actuellement, nous constatons une hétérogénéité dans la construction de la signature des publications. Cette amélioration de la qualité de la signature est préconisée aussi bien par l'Observatoire des Sciences et Techniques que par les agences d'évaluation.

En conséquence, il apparaît indispensable d'adopter pour l'ensemble de la communauté scientifique une signature commune et normalisée.

Nous ne disposons pas actuellement en France de recommandations nationales malgré les préconisations en 2007 du groupe de travail « NormAdresses »². On relève, au niveau national, une grande diversité des pratiques entre les différents EPST, entre les universités et enfin entre EPST et universités. Cependant nous pouvons nous appuyer sur plusieurs recommandations existantes.

Le rapport d'Aubert (voir notamment point 4.4) :

http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2008/39/7/rapport_d_Aubert_16-04-08_26397.pdf

« La signature des publications devient problématique tant les solutions possibles pour une même unité de recherche sont multiples ; le repérage par les établissements des articles auxquels ils sont associés devient une opération lourde, impossible à automatiser. Elle pénalise les établissements français dans les classements internationaux ».

L'enquête « Normadresses » menée par l'OST :

http://www.obs-ost.fr/fileadmin/medias/tx_ostdocuments/GT_AnalyseInstructions_Normadresses_OST2007.pdf

ADRESSAGE MULTILIGNE OU MONOLIGNE

Le modèle mono-ligne consiste à effectuer un seul renvoi par auteur pour décrire l'appartenance à une unité ayant plusieurs tutelles, chaque affiliation est alors représentée par une seule adresse.

Le modèle mono-ligne reflète la notion d'UMR tout en permettant à toutes les tutelles d'être citées et inscrites dans les bases bibliométriques comme celle de Thomson Scientific. La distinction entre tutelle et coopération entre organismes est possible. C'est en général le mode de signature préconisé par les universités.

Le modèle multi-ligne individualise les tutelles de l'UMR (une par ligne) et permet leur repérage mais il ne respecte pas la nature mixte de l'UMR en utilisant une modalité de signature conçue pour des articles écrits en coopération par plusieurs unités de recherche distinctes.

L'Université d'Avignon préconise ainsi, comme la plupart des universités françaises, le modèle mono-ligne. Ceci dit, le modèle multi-ligne peut être nécessaire lorsqu'une autre tutelle refuse l'utilisation du modèle mono-ligne.

Principes communs retenus

Il existe quelques règles élémentaires qu'il convient de connaître et de respecter lors de la signature des publications scientifiques.

Règle 1 : Nom de l'université

Les adresses doivent comporter le nom de l'université ; les acronymes sont exclus.

Forme proposée : Avignon Université ou sa traduction dans la langue officielle de la revue (ex : Avignon University pour une revue anglophone)

Règle 2 : Structure hiérarchique descendante

L'affiliation des auteurs doit être **hiérarchique descendante**, consistant à faire apparaître la/les tutelle(s) avant toute autre identification (laboratoire, équipe...).

Attention :

- Les employeurs des auteurs doivent apparaître dans l'affiliation des auteurs
- Toutes les tutelles d'une UMR et/ou de la SFR doivent apparaître dans l'affiliation des auteurs
- Ne pas traduire les mentions d'affiliation aux tutelles

Règle 3 : Position des tutelles

Tous les établissements mentionnés dans l'adresse sont pris en compte, quel que soit leur ordre. Il est suggéré d'inscrire en 1^{ère} position l'université d'Avignon – étant l'employeur du rédacteur de l'article –, puis les autres tutelles, en commençant par la tutelle principale (voir Annexe 2).

Règle 4 : Forme retenue des noms

Un référentiel des intitulés retenus a été dressé (voir annexes 1 et 2) : il est impératif de s'y référer.

Forme retenue : Acronyme du nom (ou, s'il n'existe pas d'acronyme, nom complet) suivi du label (sans virgule entre les deux)

Ex : Physiologie des Fruits et des Légumes EA4279

Ex : IMBE UMR7263

Règle 5 : Forme retenue du label

Il est impératif de ne pas mettre d'espace entre le type du label (EA, UMR, UMS...) et le n° du label

Forme retenue : labeln° du label (sans espace entre les deux)

Ex : LBNC EA3788

Ex : CIHAM UMR5648

Ex : LSBB UMS3588

Règle 6 : Séparateur de champs

Il n'existe pas de règle formelle pour séparer chaque champ (sauf le saut de ligne et le point virgule). Il est proposé d'utiliser un double système : barre oblique (/) entre données de même nature (ex entre les tutelles) et virgule entre données différentes.

Ex : Avignon Université/ INRA, SQPOV UMR408, F-84000, Avignon, France

Règle 7 : Adresse postale

Il faut entrer des adresses postales simples (uniquement code postal sous sa forme normalisée à l'international F-XXXXX et sans cedex, ville, pays) pour une meilleure visibilité et lisibilité lors de repérages automatisés dans les bases de données comme le Web of Science.

Forme retenue : F-Code postal, Ville, France

Exemples-types de signatures normalisées en monoligne

Cas 1 : deux auteurs membres du même laboratoire de l'Université d'Avignon

Titre l'article

Nom Prénom auteur 1¹, Nom Prénom auteur 2¹

¹Avignon Université, forme retenue du laboratoire (voir annexe 2), F-84000, Avignon, France

Ex : François Giraud¹, Laurence Blauzac¹

¹Avignon Université, LMA EA2151, F-84000, Avignon, France

Ex : François Giraud¹, Laurence Blauzac¹

¹Avignon Université, Physiologie des Fruits et des Légumes EA4279, F-84000, Avignon, France

Cas 2 : Deux auteurs membres de la même UMR

Titre de l'article

Nom Prénom auteur 1¹, Nom Prénom auteur 2¹

¹Avignon Université/ tutelle2/ tutelle3, forme retenue UMR (voir annexe 2), F-84000, Avignon, France

Ex : François Giraud¹, Laurence Blauzac¹

¹Avignon Université/ INRA, SQPOV UMR408, F-84000, Avignon, France

Ex : François Giraud¹, Laurence Blauzac¹

¹Avignon Université/ Lyon 2/ CNRS/ EHESS/ ENS de Lyon/ Lyon 3, CIHAM UMR5648, F-84000, Avignon, France

Ex : François Giraud¹, Laurence Blauzac¹

¹ Avignon Université/ EHESS/ CNRS/ ENS de Lyon/ Aix Marseille Université, Centre Norbert Elias UMR8562, Culture et Communication, F-84000, Avignon, France

Cas 3 : Deux auteurs membres de deux UMR différentes

Titre de l'article

Nom Prénom auteur 1¹, Nom Prénom auteur 2²

¹Avignon Université/tutelle2 /tutelle3, forme retenue UMR (voir annexe 2), F-84000, Avignon, France

²Tutelle1 /tutelle2 /..., forme retenue UMR (voir annexe 2), F-code postal, Ville, France

Ex : François Giraud¹, Laurence Blauzac²

¹Avignon Université/ Lyon 2/ EHESS/ CNRS/ ENS de Lyon/ Lyon 3, CIHAM UMR5648, F-84000, Avignon, France

²Université de .../ CNRS, Laboratoire epsilon UMRXXX, F-31000, Toulouse, France

Cas 4 : Cas des SFR

On entre les tutelles des SFR et, le cas échéant, des UMR.

Titre de l'article

Nom Prénom auteur 1¹

¹Avignon Université/ tutelle2/ tutelle3, forme retenue SFR, forme retenue UMR (voir annexe 2, F-84000, Avignon, France

Ex : François Giraud¹

¹Avignon Université/ INRA, SFR Tersys, LAPEC EA4278, F-84000, Avignon, France

Ex : François Giraud¹

¹Avignon Université/ CNRS, SFR Agorantic, LIA EA4128, F-84000, Avignon, France

Ex : François Giraud¹

¹Avignon Université/ INRA/ CNRS/ IRD/ Aix Marseille Université, SFR Tersys, IMBE UMR7263, F-84000, Avignon, France

Mode multilignes

- Ce mode ne doit être utilisé que lorsqu'un des partenaires refuse le mode monoligne.
- Les affiliations doivent être indiquées de façon séparée par des lignes différentes (ou par un point-virgule lorsqu'elles sont données sur une ligne).
- Les principes communs décrits précédemment restent applicables (règle 1 à 5).
En ce qui concerne l'adresse, il convient de faire figurer l'adresse de chaque établissement ou organisme de tutelle des auteurs de publications.
La forme retenue reste identique : *F-Code postal, Ville, France*

Exemple

Cas 1 : Deux auteurs membres de la même UMR

Titre de l'article

Nom Prénom auteur 1^{1,2}, Nom Prénom auteur 2^{1,2}

¹*Avignon Université, forme retenue UMR (voir annexe 2), F-84000, Avignon, France*

²*Autre établissement de tutelle, forme retenue UMR label UMR, F-XXXXX, Ville, France*

Ex : François Giraud^{1,2}, Laurence Blauzac^{1,2}

¹Avignon Université, EMMAH UMR1114, F-84000, Avignon, France

²INRA, EMMAH UMR1114, F-84000, Avignon, France

Cas 2 : Deux auteurs membres de deux UMR différentes

Titre de l'article

Nom Prénom auteur 1^{1,2}, Nom Prénom auteur 2³

¹*Avignon Université, forme retenue UMR(voir annexe 2), F-84000, Avignon, France*

²*Autre établissement de tutelle, forme retenue UMR label UMR, F-XXXXX, Ville, France*

³*Autre établissement de tutelle, forme retenue UMR label UMR, F-XXXXX, Ville, France*

Ex : François Giraud^{1,2}, Laurence Blauzac³

¹Avignon Université, EMMAH UMR1114, F-84000, Avignon, France

²INRA, EMMAH UMR1114, F-84000, Avignon, France

²INRIA, XXXXXX UMRXXXX, F-00000, Ville, France

Annexe 1 : Acronyme des établissements et organisme de tutelle

Intitulé	Forme retenue
Aix Marseille Université	Aix Marseille Université
Centre National de la Recherche Scientifique	CNRS
École des Hautes Études en Sciences Sociales	EHESS
Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier	ENSCM
École Pratique des Hautes Études	EPHE
ENS de Lyon	ENS
Institut Carnot CED2	CED2
Institut de Recherche pour le Développement	IRD
Institut des Sciences de l'Homme	ISH
Institut National de la Recherche Agronomique	INRA
Observatoire de la Côte d'Azur	OCA
Pôle Chimie Balard	Pôle Chimie Balard
Université de Montpellier 1	Montpellier 1
Université de Montpellier 2	Montpellier 2
Université Jean Moulin, Lyon 3	Lyon 3
Université Lumière, Lyon 2	Lyon 2
Université Nice Sophia Antipolis	Université Nice Sophia Antipolis
Université Panthéon Sorbonne, Paris 1	Paris 1
Université Paris Diderot, Paris 7	Paris 7

Annexe 2 : Forme retenue des UMR, laboratoires et SFR

Intitulé de la structure	Label	Forme retenue à utiliser	Tutelles
Anthropologie et histoire des mondes antiques - ANHIMA	UMR 8210	ANHIMA UMR8210	Avignon Université/ EHESS/ CNRS/ EPHE/ Paris 1/ Paris 7
Centre Interuniversitaire d'Histoire et d'Archéologie Médiévales - CIHAM	UMR 5648	CIHAM UMR5648	Avignon Université/ Lyon 2/ CNRS/ EHESS/ ENS de Lyon/ Lyon 3
Centre Norbert Elias - Équipe Culture et Communication	UMR 8562	Centre Norbert Elias UMR8562, Culture et Communication	Avignon Université/ EHESS/ CNRS/ ENS de Lyon/ Aix Marseille Université
Centre Norbert Elias - Équipe Histoire de L'Europe Moderne et Contemporaine - HEMOC	UMR 8562	Centre Norbert Elias UMR8562, HEMOC	Avignon Université/ EHESS/ CNRS/ ENS de Lyon/ Aix Marseille Université
Environnement Méditerranéen et Modélisation des AgroHydrosystèmes - EMMAH	UMR 1114	EMMAH UMR1114	Avignon Université/ INRA
ESPACE	UMR 7300	ESPACE UMR6012	Avignon Université/ Université Nice Sophia Antipolis/ CNRS/ Aix Marseille Université
ESPACE-DEV	UMR 7003	ESPACE-DEV UMR7003	Avignon Université/ IRD
Institut des biomolécules Max Mousseron - IBMM- Équipe Chimie Bioorganique et Systèmes Amphiphiles - CBSA	UMR 5247	IBMM UMR5247, CBSA	Avignon Université/ CNRS/ Montpellier 1/ Montpellier 2
Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Écologie	UMR 7263	IMBE UMR7263/ IRD237	Avignon Université/ CNRS/ IRD/ Aix Marseille Université
Laboratoire Biens, Normes, Contrats	EA 3788	LBNC EA3788	Avignon Université
Laboratoire de Mathématiques d'Avignon	EA 2151	LMA EA2151	Avignon Université

Laboratoire de Pharm- écologie cardiovasculaire	EA 4278	LAPEC EA4278	Avignon Université
Laboratoire Identité Culturelle, Textes et Théâtralité - ICTT	EA 4277	ICTT EA4277	Avignon Université
Laboratoire Informatique d'Avignon - LIA	EA 4128	LIA EA4128	Avignon Université
Laboratoire Physiologie des Fruits et Légumes	EA 4279	Physiologie des Fruits et Légumes EA4279	Avignon Université
Laboratoire Souterrain à Bas Bruit de Rustrel	UMS 3538	LSBB UMS3588	Avignon Université/ CNRS/ Aix Marseille Université/ Université Nice Sophia Antipolis/ OCA
Sécurité et qualité des produits d'origine végétale - SQPOV	UMR A408	SQPOV UMR408	Avignon Université/ INRA
Structure Fédérative de Recherche Agorantic « Culture, Patrimoines et Sociétés numériques »	SFR Agorantic	SFR Agorantic	Avignon Université/ CNRS
Structure Fédérative de Recherche Tersys « L'intelligence du vivant »	SFR Tersys	SFR Tersys	Avignon Université/ INRA